



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E181007

VALABLE JUSQU'AU 15/11/2023

ÉDITÉ LE 28/12/2022

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : _/_/_
Forme juridique : SARL

Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ROUEN 2017B01154

Siret : 831 437 470 00022

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :
ACTE IARD 2 711770

Assurance Responsabilité Civile :
ACTE IARD 2 711770

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2021

Raison sociale : GENERGIES DEPANNAGE & MAINTENANCE

7 BIS RUE JEANNE D'ARC
76000 ROUEN

Téléphone : 02 32 12 00 95

Portable : 06 07 96 69 35

Fax :

Site Internet : genergaz.fr

E-mail : contact@genergaz.fr

Responsabilité légale :

TOKAC MUSTAFA GÉRANT / TOKAC MUSTAFA GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 2

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133 PROB	Installation de chauffe-eau thermodynamique	16/11/2021
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	07/12/2021
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	07/12/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	07/12/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	07/12/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	16/11/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	07/12/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE ROUEN
PARC DES COMPETENCES
BATIMENT "NEW LARGO"
RUE DES BOIS ROND
76410 CLÉON

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.